



AGENDA



Chers tous,
Vos élus viennent de vous distribuer votre Rebrech'info.

Ce formulaire périodique vient en complément du bulletin municipal annuel distribué en début d'année, au site internet communal, à la page Facebook et à la nouvelle application pour smartphones « CentoAccess ». L'année 2024 a commencé avec la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire le samedi 13 janvier. Vous étiez 180 à venir écouter le bilan 2023 de la municipalité et les perspectives 2024. Les nouveaux habitants ont quant à eux été chaleureusement accueillis par l'équipe municipale le samedi 17 février. Côté travaux, nos services techniques viennent de poser 90 nouvelles têtes d'éclairage à LED dans les rues de la commune. Hormis la place, tout l'éclairage public de Rebréchien est désormais à LED. Les travaux différés de fin de chantier au lotissement du Caquet ont été programmés par l'aménageur au mois de juin

Les travaux différés de fin de chantier au lotissement du Caquet ont été programmés par l'aménageur au mois de juin. Prochainement, un nouveau trottoir route de Loury devant la résidence LOGEM Loiret sera réalisé ainsi que la végétalisation de la rue de l'école avec la plantation d'une trentaine d'arbres.

La municipalité votera son budget prévisionnel 2024 début avril. Y seront inscrits 2,2 millions d'euros dont 580.000 € d'investissements incluant entre autres projets la rénovation thermique de l'école primaire, le remboursement des emprunts, la couverture des commerces de la route de Vennecy, un nouveau trottoir rue du haut thibert, l'acquisition d'une autolaveuse, un défibrillateur pour l'école, ou bien encore un panneau d'information électronique.

Pour que vive notre village, faites travailler nos artisans et nos commerces de proximité. N'hésitez pas non plus à participer aux différentes manifestations proposées par la commune ou par notre dynamique tissu associatif. Bien respectueusement,

- 02 mars** - A la rencontre de mon Maire - salle Area Bacchi - 11h
- 02 mars** - Spectacle de danse - salle polyvalente - 20h
- 17 mars** - Carnaval - Familles Rurales - salle polyvalente
- 23 mars** - Soirée montagnarde - Rebrech'en fête - salle polyvalente - 19h30
- 29 mars** - Carnaval de l'école
- 1er avril** - Chasse aux œufs de Pâques - salle polyvalente - 10h suivi d'une boum avec PESTACUL'R
- 04 avril** - Conseil municipal - 19h
- 06 avril** - A la rencontre de mon Maire - salle Area Bacchi - 11h
- 05-06-07 avril** - Fest'hiver CCF - Neuville-aux-Bois
- 07 avril** - Repas des aînés - salle polyvalente - 12h
- 14 avril** - Vide grenier organisé par les Familles rurales de Rebréchien
- 20 avril** - Trooper's Fest - Concerts Rock - salle polyvalente - 20h
- 28 avril** - Théâtre - salle Polyvalente - 15h

EMBELLISSEMENT

Au centre du village, les hellébores et les cinéraires animent seuls les massifs de la place de l'église, attendant les floraisons de printemps qui auront résisté au froid.

Un panneau, en harmonie avec le claustra en place, a été positionné à l'entrée de l'espace vert de l'ancienne mare et attend ses grimpanes.

Sur la butte de la rue du pré bouché les bulbes de tulipes, narcisses et jonquilles pointent leurs feuilles dans la nouvelle platebande. Avec un acacia doré, c'est la concrétisation du choix des habitants de cette partie de la rue.

Fin novembre, dans le cadre du fleurissement des quartiers, la rencontre entre habitants de la rue de l'école, Monsieur le Maire et Mme de Guibert, en charge de l'embellissement, a permis de définir l'habillage végétal des espaces séparant chaussée et cheminement piétonnier. La première étape du projet est en cours de réalisation avec l'aménagement des bordures puis la plantation des variétés arboricoles choisies.

BON À SAVOIR

REPAS DES AINES

la commission "Anciens-social" a le plaisir de vous annoncer que le repas des aînés aura lieu **le dimanche 7 avril** à la salle polyvalente à partir de 12h.

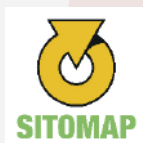


DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

HIVER 2024

COLONNES À VERRES

De nouvelles colonnes de collecte de verres ont été récemment installées par le SITOMAP dans la commune, l'une à l'entrée de la rue du Rayon d'Or, deux à proximité de la salle polyvalente et un dernier rue du Pré bouché. Nous vous invitons à utiliser ces points de collecte pour favoriser une gestion responsable des déchets et protéger notre environnement.



BON À SAVOIR

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024 TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

L'obligation au tri des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 amène le SITOMAP à faire un sondage auprès des ménages visant à fixer ses futures orientations en termes de besoins humains et matériels. L'article 541-21-1 du Code de l'Environnement nous oblige à vous apporter des solutions pour le tri à la source des biodéchets.

Les déchets biodégradables extraits de vos ordures ménagères pourraient réduire de 30% le poids de vos poubelles. Mettre vos déchets biodégradables dans un composteur est le moyen le plus simple. L'objectif est de valoriser sous forme de compost ou de combustible (méthanisation) ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, de restes de cuisine et de restes de repas (sauf ail, oignons, restes de viande et produits laitiers).

Pour 2024, des solutions sont recherchées en proposant un moyen adapté à chaque foyer : soit un compostage individuel pour les habitants qui en auraient la volonté, soit un compostage partagé notamment pour les habitations collectives.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le questionnaire suivant. Il nous aidera à identifier vos besoins en termes d'équipements afin de pouvoir traiter au mieux vos biodéchets pour une planète plus verte.

Pour répondre à ce questionnaire, plusieurs solutions :

- Par mail à l'adresse suivante : biodéchets@sitomap.fr
- Par téléphone au 02.38.32.76.20
- Par courrier avec le coupon détachable qui se trouve ci-après à l'adresse
- SITOMAP - Route de Bouzonville en Beauce 45300 Pitiviers -

Coupon réponse

Possédez-vous un composteur individuel ? oui non

Si oui, celui-ci a-t-il besoin d'être changé ? oui non

Si non, souhaitez-vous en avoir un ? oui non

Dans le cas où vous n'auriez pas la place ou la volonté d'avoir un composteur chez vous, êtes-vous favorable à un composteur partagé ? oui non

Aimeriez-vous recevoir des informations sur le compostage et les biodéchets ? oui non

Avez-vous besoin de formations sur le compostage et les biodéchets ? oui non

Nom

Adresse

Prénom

Téléphone

Nombre de personnes dans le foyer

Ces données ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales. Pour avoir accès à vos données contactez le SITOMAP à l'adresse sitomap@sitomap.fr ou par téléphone au 02.38.32.76.20

JEUNESSE

Afin d'accompagner les jeunes dans leur recherche de jobs d'été et d'alternance, la CCF en collaboration avec de nombreux partenaires, organisera le **samedi 13 avril 2024** un forum où les jeunes pourront rencontrer des entreprises et postuler auprès des recruteurs !



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire de Rebréchien accueille chaque midi environ 140 enfants.

Très bien équipé, le restaurant scolaire s'est vu doté en janvier 2024 d'un tout nouveau lave-vaisselle.

Les repas sont préparés sur place, c'est ce que l'on appelle du « fait maison », et nous en sommes fiers !

Les menus consultables sur le site internet communal sont conçus par notre responsable de production culinaire, Mme Claudie CAMUS et tiennent compte des exigences de la loi EGALIM (menus bios, menus végétariens, circuit court...).

Nos agents s'engagent à l'éveil des enfants aux saveurs et participent à l'éducation au goût et à la nutrition dans le strict respect des normes d'hygiène et de sécurité. L'équipe est également formée au plan de maîtrise sanitaire. L'équipe participe à des ateliers culinaires sur l'élaboration et la création de menus végétariens, tout en exerçant une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 11 ans. Le prix d'un repas est facturé 3€75.

Nous participons à la semaine du goût, réalisons des repas à thème, des repas surprise et depuis janvier 2024, six seniors viennent déjeuner une fois par mois à la table des enfants.



ÉCOLE

Classe de petite section : enfants nés en 2021

Les inscriptions pour la prochaine rentrée auront lieu :

- Lundi 18 mars de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h.
- Vendredi 22 mars de 8h45 à 11h45 et 13h30 à 19h

Merci de prévoir le carnet de santé (ou une photocopie des pages de vaccination) ainsi que le livret de famille et un justificatif de domicile.

Si ces dates ne vous conviennent pas, merci de prendre contact avec l'école afin de convenir d'un rendez-vous avec la direction.

ec-rebrechien@ac-orleans-tours.fr 02.38.65.61.37



RETOUR SUR

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La rencontre a eu lieu le samedi 17 février. 40 personnes ont répondu présentes à l'invitation de Monsieur le Maire et des élus. Au programme, présentation de la commune, échange sur l'école, la sécurité, pour conclure sur un agréable moment de convivialité avec les familles.



BON À SAVOIR

UN PROJET D'HABITAT ?

Pensez au CAUE. Un service gratuit pour tous les habitants du Loiret.

Le CAUE du Loiret, ou conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, conseille gratuitement les particuliers du département dans leurs projets d'habitat.

Construire ou rénover son habitat représente souvent le projet d'une vie. Pour prendre le temps de réfléchir en toute sérénité à vos idées, vous pouvez rencontrer en amont du projet un conseiller en architecture du CAUE. Ce service est gratuit et vous permet d'échanger avec un professionnel, dans nos locaux ou en distanciel.

À noter : la mission de conseil du CAUE exclut la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le suivi technique et la conduite opérationnelle de vos travaux.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de remplir le formulaire en ligne, sur le site <https://caue45.fr/>

Le CAUE met aussi à votre disposition ses ressources pour vous accompagner dans vos projets : le site internet et ses ressources (dossiers thématiques, actualités...), les fiches conseils (« Agrandir sa maison », « Construire en zones inondables », « Valoriser les abords de sa maison » ...) et des conseils spécifiques pour les porteurs de projets touristiques.

Pour contacter le CAUE du Loiret :
36 quai du Châtelet 45000 Orléans
02 38 54 13 98 - contact@caue45.fr
<https://www.caue45.fr>

Facebook / LinkedIn / Instagram

MAISON FRANCE SERVICES

2 rue de la Pichardière,
45170 Neuville-aux-Bois

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à
17h30

Le samedi de 9h à 12h

Tél. : 02 38 15 30 43

Mail : neuville-aux-boisfrance-services.gouv.fr

FRANCE SERVICES

La Poste de Neuville-aux-Bois est labellisée France services.

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Exemples de services proposés :

- Déclarer mes impôts sur le revenu, sur la taxe foncière
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer mon espace Pôle emploi et suivre mes droits
- Gérer votre compte Ameli
- Présenter les différents interlocuteurs du domaine juridique (lieu d'accès au droit, professionnels du droit, associations d'aide aux victimes, Bureau d'aide aux victimes, Service d'accueil unique du justiciable, CDAD, Maison de la justice et du droit, conciliateur, point justice, médiateur...)

DU CÔTÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

VIVRE LES ECHECS - LA CLAIRIERE.

Le club a désormais son rendez-vous hebdomadaire les samedis après-midi de 14h30 à 17h30, en tournant sur les communes de Loury, Trainou et Rebréchien.

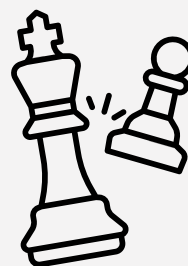
Renseignements : vle.clairiere@gmail.com

Dates à retenir :

- Dimanche 14 avril 2024 : tournoi des 3 Dames (ouvert exclusivement aux féminines, tous niveaux)
- Avril 2024 : stage échecs à Trainou (ouvert à tous)
- Juin 2024 : tournoi intergénérationnel (ouvert à tous)

Le mot du président :

Nous accueillons tous publics (hommes, femmes, petits - à partir du CP - et grands, tous niveaux). N'hésitez pas à pousser la porte du club et à rejoindre nos 30 adhérentes et adhérents !



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

Les services techniques municipaux ont entrepris le remplacement des 96 derniers candélabres halogène, plutôt énergivores, par des têtes de candélabres à LED beaucoup plus économiques. Désormais l'intégralité de la commune est équipée d'un éclairage à LED, exception faite de la place de l'église. Les nouvelles rues concernées sont : rue des Plantes, rue de la Varenne, rue de la Harlotterie, rue des Charolles, rue de la Jourdière, route de Chateau, rue du Caquet, rue de Pigage, rue de la Croix-Marie, rue de la Cour, et rue des Jardins du château.

La mise en place de ces candélabres a été intégralement financée par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ces certificats sont attribués, sous certaines conditions, par les services du ministère chargé de l'énergie, aux acteurs éligibles réalisant des opérations d'économies d'énergie.



A NOTER DANS VOS AGENDAS



Mairie de Rebréchien,
18 Route de Neuville-aux-Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15 / mail : secretariat@rebrechien.fr
Site internet : www.rebrechien.fr



Pour s'abonner à la page : Commune de Rebréchien

